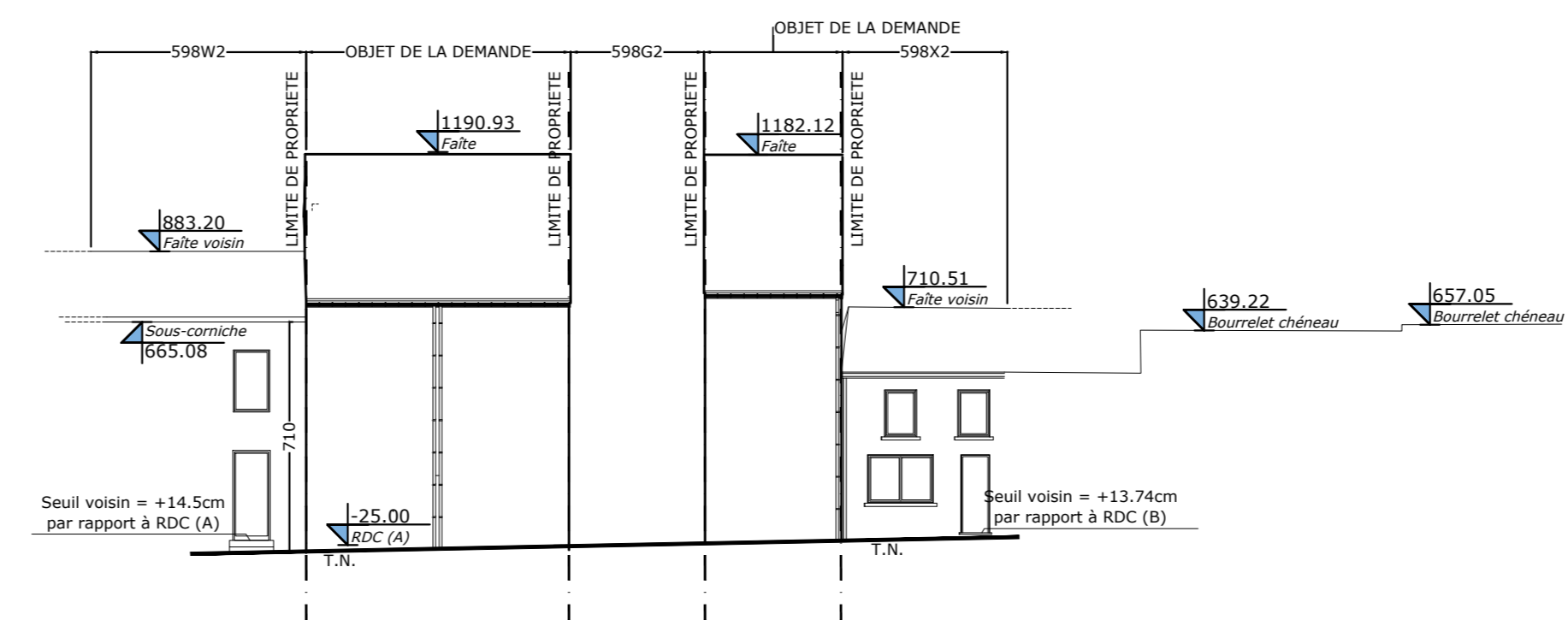
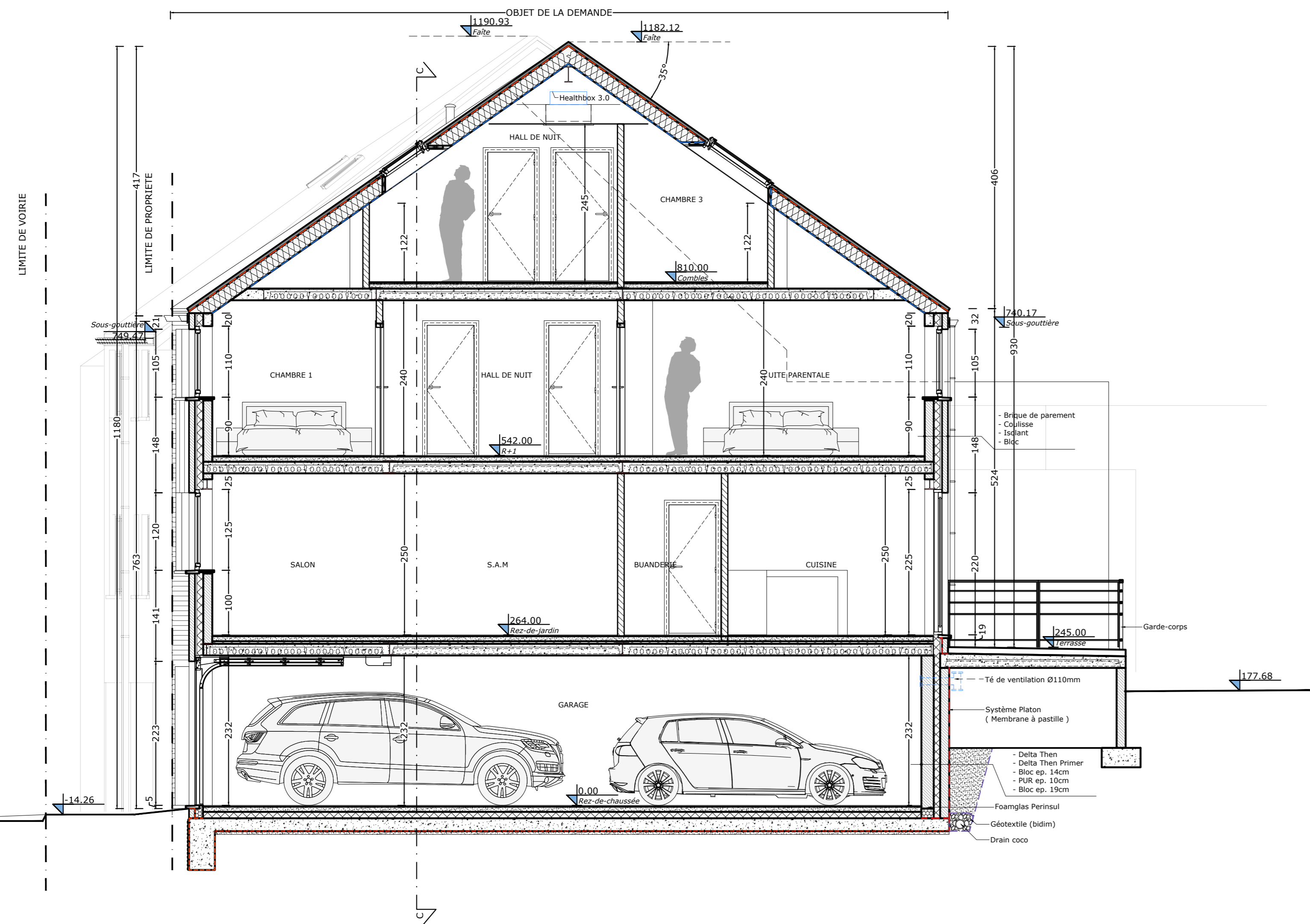


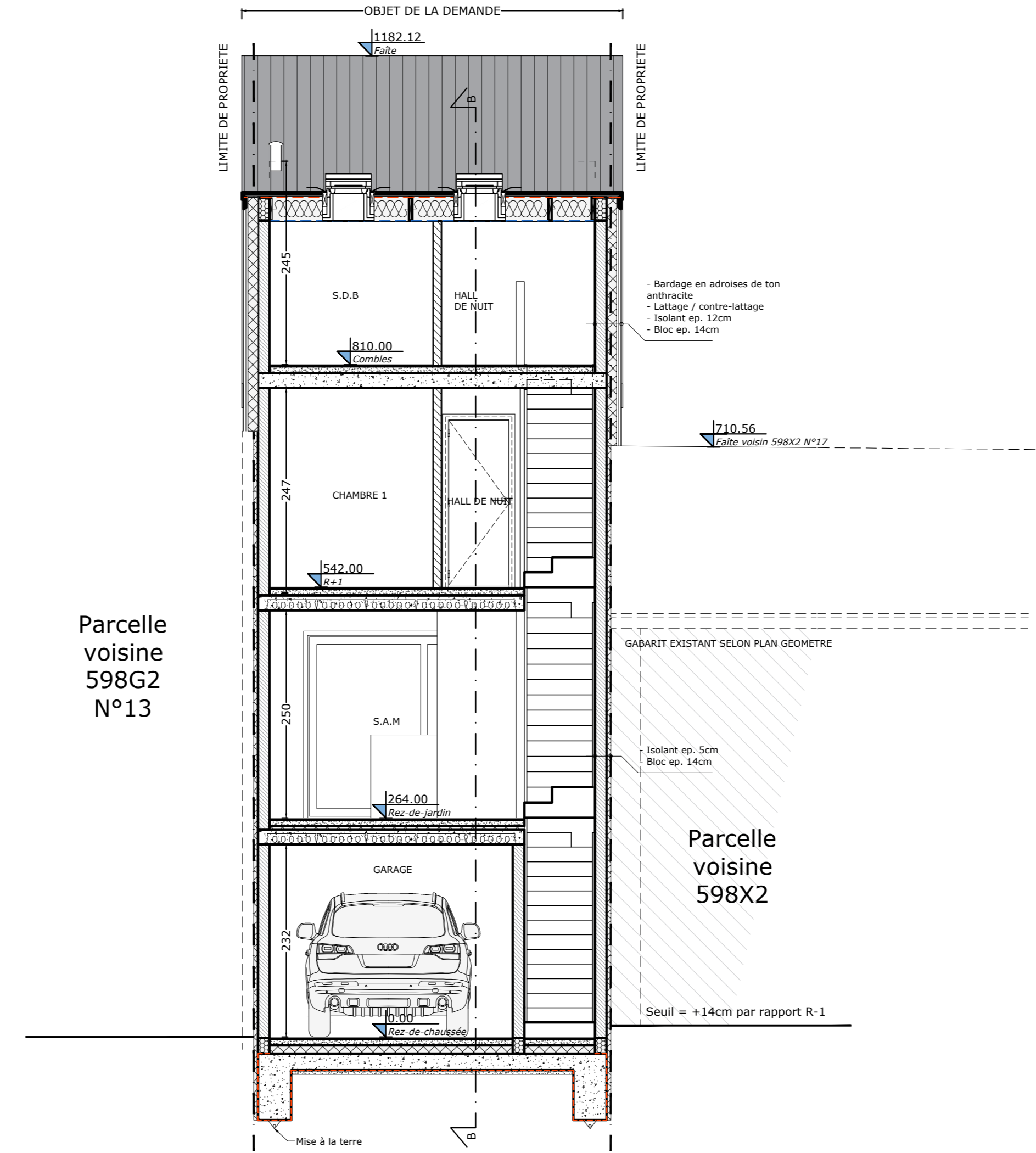
Coupe longitudinale - 1/200



Coupe transversale - 1/200



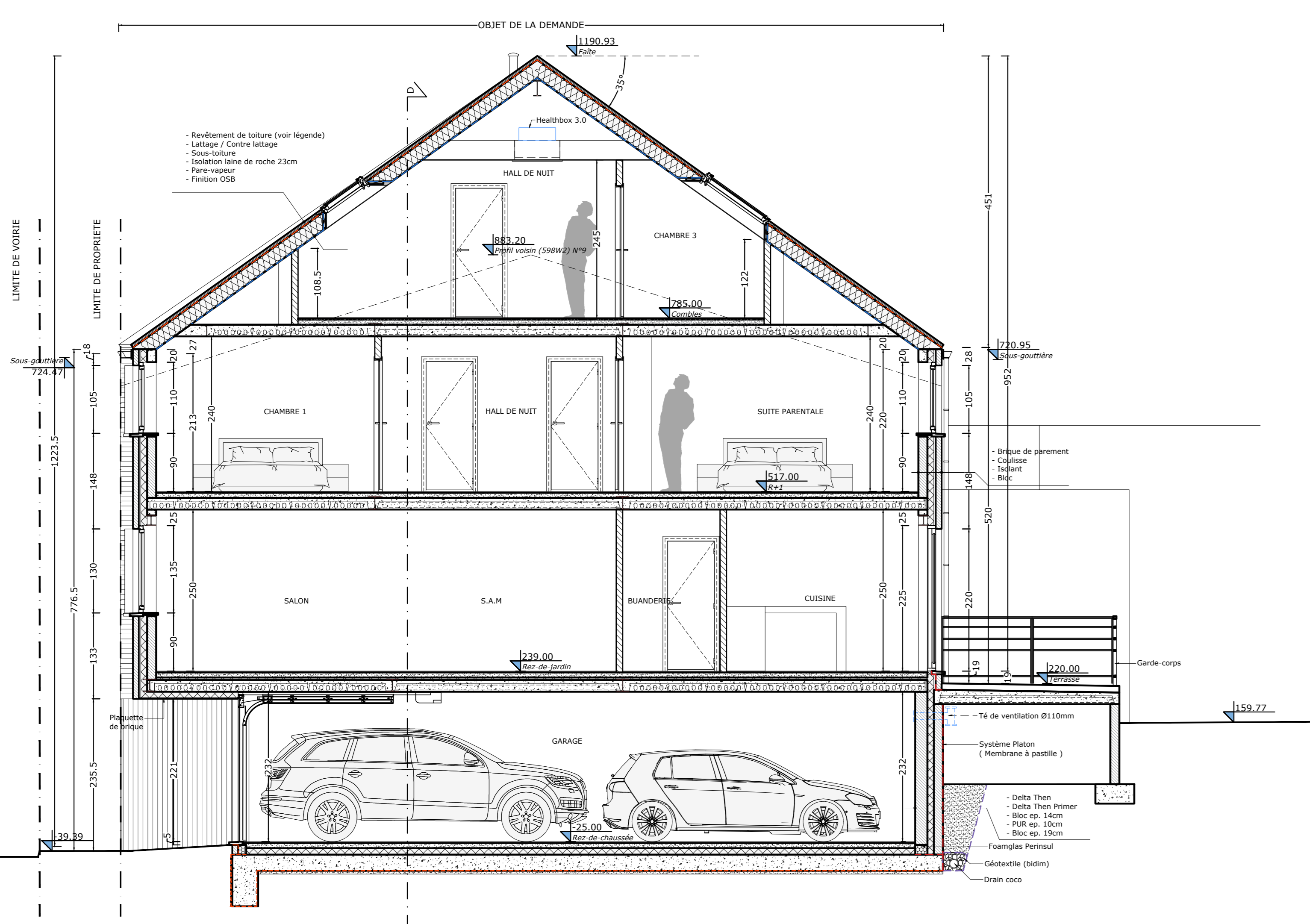
Coupe BB (Construction extrême droite) - 1/50



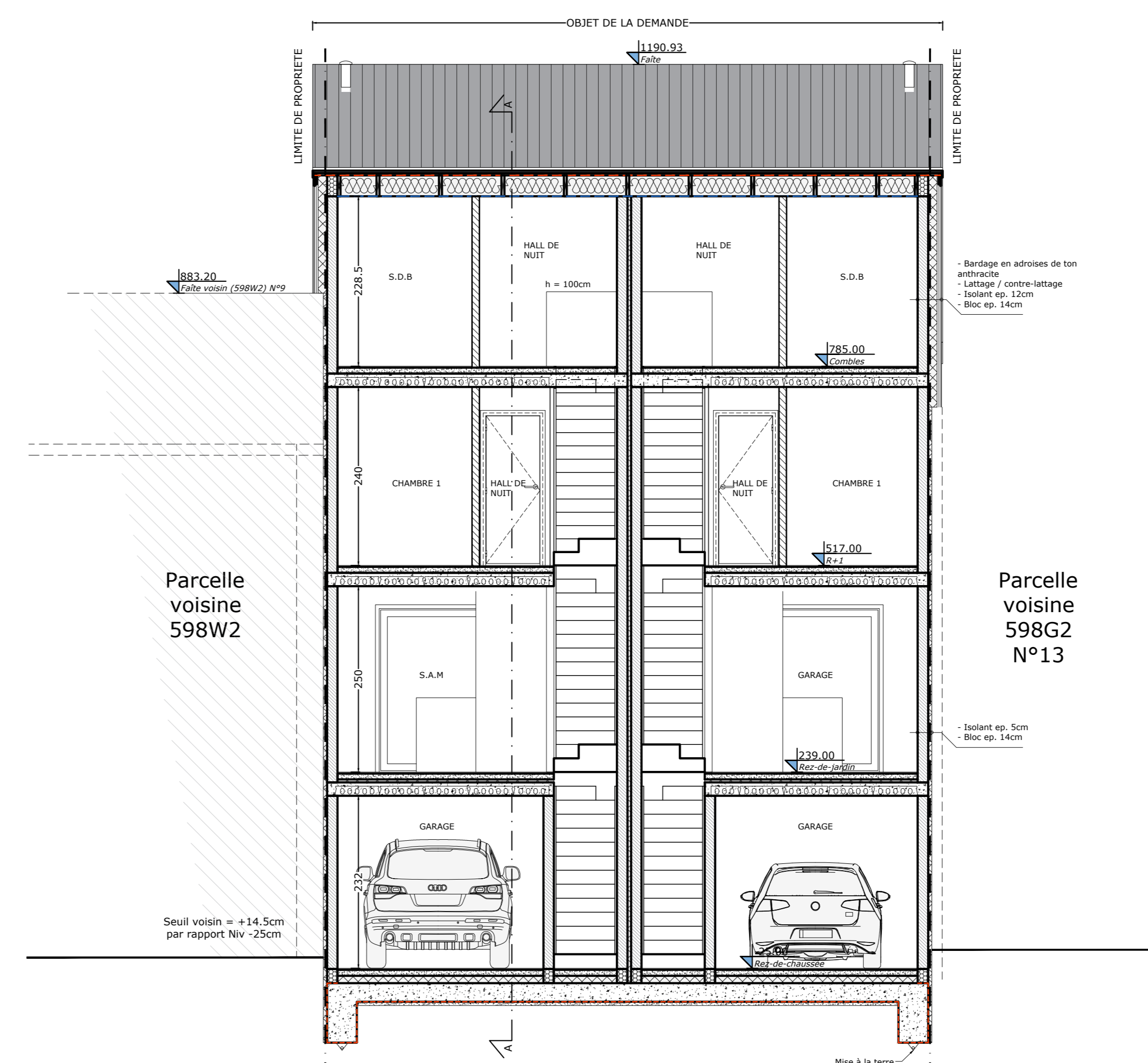
Coupe CC (Construction extrême droite) - 1/50



- Légende des matériaux (plans et coupes) :**
- Mçonnerie existante
 - Nouveaux murs
 - Cloisons légères
 - Éléments en béton
 - Blocs en béton cellulaire
 - Chape
 - Cloisons lourdes
 - Isolation souple
 - Isolation rigide
 - Démolitions
 - Empierrement
 - Pare vapeur
 - Géotextile
 - Membrane d'étanchéité
 - Limite parcellaire



Coupe AA (Construction extrême gauche) - 1/50

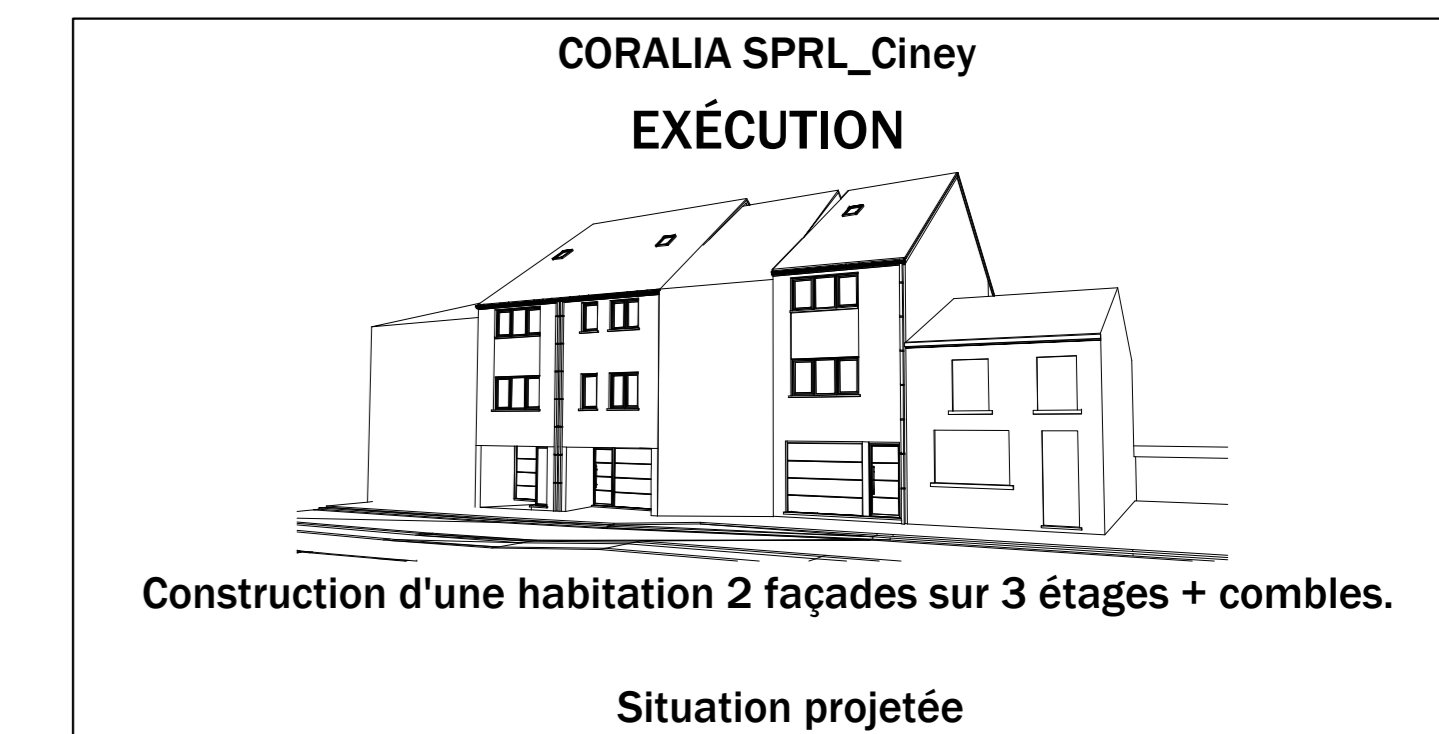


Coupe DD (Construction extrême gauche) - 1/50



Maître d'ouvrage:
M. Corentin Bigot
Rue de Mont, 41
5900 Brabant
+32 472 93 21 40
Coralinbigot@hotmail.com

Situation du Projet:
Rue Saint-Hubert, 15
5990 Ciney
Cadastré 1 Div. Sect. C N° 598H2
Commune de Ciney
Province de Namur



Atelier d'architecture
STARC
STARC Studio d'Architecture SRL
Rue du village 95 - 5030 Gembloux
T: (+32) 81 980 840
info@starc.be - www.starc.be

Architecte (s)
Frédéric Odent, Architecte géant.
Adrien Mangon, Architecte collaborateur

Modifications:

Date	Modifications	Qui
17-05-23	Réalisation des plans de l'avant-projet	RB
08-06-23	Modification et réalisation de l'AD	RB
13-06-23	Finition AP	RB
23-06-23	Adaptation pour N.O	RB
30-06-23	Adaptation pour N.O	RB
31-07-23	Adaptation pour R.O	RB
23-08-23	Demande de permis	RB
28-09-23	Plan d'exécution	T.A.

Remarques:
Ce projet et ces plans ne peuvent être reproduit ni communiqué, ni exécuté sans une autorisation écrite de l'architecte. Toute discordance avec le cahier spécial des charges devra être signalée à l'architecte. Toutes les mesures sont à vérifier sur place par l'entrepreneur. Les documents et prescriptions de l'architecte doivent être complétés par ses observations et documents de l'ingénieur, du responsable PEB et du coordinateur sécurité agréé. Dans l'absence, la mission de l'architecte sera suspendue.



- Légende des matériaux (élévations) :**
1. Parement en brique de ton gris clair.
 2. Briques sur champs de ton clair.
 3. Châssis en PVC de ton gris foncé.
 4. DEP et gouttière en zinc prépatiné de ton gris.
 5. Revêtement de toiture en ardoises de ton anthracite.
 6. Seuil en pierre bleue.
 7. Porte de garage sectionnelle de ton gris foncé.
 8. Gardé corps en aluminium de ton gris très foncé.
 9. Fenêtre de toit type (Velux) Idem châssis.
 10. Porte de garage sectionnelle de ton gris-beige (Idem brique)
 11. Parement en brique de ton gris-beige
 12. Châssis en PVC de ton gris
 13. Bardage en ardoises de ton anthracite.

Elévation avant - 1/50



Elévation arrière - 1/50

Maître d'ouvrage:
 M. Corentin Bigot
 Rue de Mont, 41
 5590 Braibant
 +32 472 93 21 40

Situation du Projet:
 Rue Saint-Hubert, 15
 5590 Ciney
 Cadastre 1 Div. Sect. C N°598H2
 Commune de Ciney
 Province de Namur

CORALIA SPRL_Ciney
EXÉCUTION

Construction d'une habitation 2 façades sur 3 étages + combles.

Situation projetée

Atelier d'architecture
STARC STARC Studio d'Architecture SRL
 Rue du village 85 - 5030 Gembloux
 T: (+32) 81 980 840
 info@starc.be - www.starc.be

Architecte (s)
 Frédéric Odent, Architecte géant.
 Adrien Mangon, Architecte collaborateur

Modifications:

Date	Modifications	Qui
17-05-23	Réalisations des plans de l'avant projet	RB
08-06-23	Modification et réalisation de l'AP	RB
13-06-23	Finition AP	RB
23-06-23	Adaptation pour M.O	RB
30-06-23	Adaptation pour M.O	RB
31-07-23	Adaptation pour M.O	RB
23-08-23	Demande de permis	RB
28-09-23	Plan d'exécution	T.A.

Remarques:
 Ce projet et ces plans ne peuvent être reproduit ni communiqué, ni exécuté sans une autorisation écrite de l'architecte. Toute discordance avec le cahier spécial des charges devra être signalée à l'architecte. Toutes les mesures sont à vérifier sur place par l'entrepreneur. Les documents et prescriptions de l'architecte doivent être complétés par les observations et documents de l'ingénieur, du responsable PEB et du coordinateur sécurité/santé. Dans l'absence, la mission de l'architecte sera suspendue.